



Santé Environnement : les territoires bretons s'engagent



Recueil d'initiatives réalisé dans
le cadre du Plan régional santé
environnement 2017-2021

SANTÉ
ENVIRONNEMENT
EN BRETAGNE

Coordination du projet et de la rédaction :

Marjorie CHANLOT et Hervé STRILKA, IREPS Bretagne

Avec l'appui du groupe de travail de l'objectif 2 du PRSE 3

« Agir pour une meilleure prise en compte de la santé
environnementale dans les politiques territoriales »

Conception graphique : Magdalena SOURIMANT, IREPS Bretagne

Maquette : Yann CHARBONNIER, Ulrich PICOT



Santé Environnement : les territoires bretons s'engagent



**Recueil d'initiatives réalisé dans le cadre du Plan régional
santé environnement 2017-2021**

Introduction

La santé environnementale, de quoi parle-t-on ?

L'organisation mondiale de la santé (OMS) définit la santé comme « un état de bien-être physique, psychologique et social », qui dépend de l'interaction de plusieurs facteurs relatifs aux caractéristiques individuelles, aux modes de vie, aux organisations ou encore à notre environnement.

L'air que nous respirons, l'eau et les aliments que nous ingérons, le bruit ou les rayonnements auxquels nous sommes exposés, peuvent ainsi impacter favorablement ou défavorablement notre santé.

C'est en 1994 que l'OMS a défini spécifiquement la santé environnementale : elle « recouvre les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, biologiques, sociaux et psychosociaux de l'environnement. »

Le Plan Régional Santé Environnement Bretagne 2017-2021

Co-piloté par l'État, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Région Bretagne, le troisième Plan régional santé environnement Bretagne (PRSE 3) a pour objectif de permettre à toutes et tous de vivre dans un environnement favorable à la santé en réduisant les inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé. Il a vocation à impulser les actions adaptées aux territoires et publics concernés et à mettre en réseau les partenaires autour de huit objectifs (déclinés en pages 6 et 7 de ce recueil).

Pourquoi un recueil d'initiatives en santé environnement des territoires bretons ?

Dans le cadre de ses travaux, le groupe de travail mettant en œuvre l'objectif 2 du PRSE 3 « agir pour une meilleure prise en compte de la santé environnementale dans les politiques territoriales », a identifié le besoin d'appuyer les collectivités dans la mise en place d'actions, en portant à leur connaissance des expériences concrètes ayant un impact favorable sur la santé de la population.

La santé environnement renvoyant à de nombreuses politiques et compétences des collectivités, les territoires constituent des lieux d'intervention privilégiés. Les collectivités, en relation directe avec les habitants et leurs problématiques et avec tous les acteurs locaux, sont en position d'impulser, de mobiliser, d'accompagner les expériences et de développer des politiques territoriales durables. Toutefois elles ont besoin elles-mêmes d'être outillées et soutenues.

Comment ce recueil a-t-il été conçu ?

16 initiatives ont été retenues pour illustrer chacun des objectifs du Plan régional santé environnement. Elles sont déclinées sous la forme de fiches présentant leur contexte, leurs objectifs, les démarches menées, les premiers résultats identifiés, leurs impacts sur les facteurs de la santé (à l'appui d'une grille d'analyse d'évaluation d'impact sur la santé de l'école des hautes études en santé publique) et leurs clés de réussite. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des projets bretons. Ces actions ont été identifiées au regard de plusieurs critères : leur respect des principes de prévention et promotion de la santé (partenariat, inscription dans la durée, réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, usager acteur), leur répartition régionale, l'intégration de l'action dans une ou plusieurs politiques locales. Aussi, d'autres initiatives sont référencées à titre d'exemples complémentaires dans ce recueil.

Une dernière partie est dédiée aux documents ressources en santé environnement, pouvant être utiles aux territoires.

Nous remercions chaleureusement tous les acteurs qui ont accepté de partager leurs projets, le groupe de travail objectif 2 du PRSE 3 qui a assuré un suivi et son appui à la mise en œuvre de ce document, l'ARS et la Région Bretagne pour leur précieuse contribution à l'élaboration de cet ouvrage et enfin, les membres de l'équipe et stagiaires de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé qui ont accompagné les étapes de ce projet.

Des initiatives bretonnes inscrites dans les objectifs du Plan Régional Santé Environnement

OBJECTIF 1

OBSERVER, AMÉLIORER LES CONNAISSANCES, S'APPROPRIER LES DONNÉES POUR AGIR DE MANIÈRES ADAPTÉE AUX RÉALITÉS DES PUBLICS ET DES TERRITOIRES BRETONS

● Diagnostic local santé environnement de l'agglomération de Lorient

PAGE 8



OBJECTIF 2

AGIR POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE DANS LES POLITIQUES TERRITORIALES

● Plan climat air énergie territorial et contrat local de santé : une intervention concertée dans le pays de Brocéliande

PAGE 10



OBJECTIF 5

AGIR POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE L'AIR EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR

● Réduire les inégalités sociales de santé par l'amélioration de la qualité de l'air intérieur en Centre-ouest Bretagne

PAGE 22

● Ambassade'Air : expertise citoyenne de la qualité de l'air et de l'environnement à Rennes

PAGE 24

OBJECTIF 6

AGIR POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE L'EAU (EAU D'ALIMENTATION DE LA RESSOURCE AU ROBINET, EAU DE LOISIRS)

● Programme de reconquête de la qualité de l'eau en baie de Paimpol, dans l'estuaire du Trieux et l'anse de Bréhec

PAGE 26

● Zéro phyto dans les espaces publics à Plérin pour la santé, la qualité des eaux et la biodiversité

PAGE 28

OBJECTIF 3

AGIR POUR L'APPROPRIATION DES ENJEUX SANTÉ ENVIRONNEMENT PAR LES BRETON.NE.S

- Participation citoyenne et santé
environnementale en pays de Dol
PAGE 12
- Boîtes pédagogiques santé environnement :
information et sensibilisation par le Conseil
régional des jeunes
PAGE 14



OBJECTIF 7

AGIR POUR DES MODES DE VIE ET DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET FAVORABLES À LA SANTÉ

- Retours d'expériences pour développer
une restauration collective bio et locale
PAGE 30
- Plan alimentaire de territoire de Questembert
PAGE 32
- Entretien au naturel des bâtiments publics
en pays d'Iroise
PAGE 34
- Un service de location de vélos à assistance
électrique pour les personnes actives des
Vallons de haute Bretagne Communauté
PAGE 36

OBJECTIF 4

AMÉNAGER ET CONSTRUIRE UN CADRE DE VIE FAVORABLE À LA SANTÉ

- Huit axes pour un Urbanisme Favorable
à la Santé (UFS) en Bretagne
PAGE 16
- Défi « 100 familles sans précarité énergétique »
sur le pays de Fougères
PAGE 18
- Agir pour un bâtiment respectueux
de la santé
PAGE 20

OBJECTIF 8

RÉPONDRE AUX NOUVEAUX DÉFIS : CHANGEMENT CLIMATIQUE, ONDES, PERTURBATEURS ENDOCRINIENS, NANOMATÉRIAUX

- CACTUS : outil numérique d'aide
à la réflexion face aux défis santé
environnement du changement
climatique
PAGE 38

Diagnostic local santé environnement de l'agglomération de Lorient



Types d'action

Diagnostic



Porteurs du projet

Agence régionale de santé



Territoires Concernés

Agglomération de Lorient



Publics concernés

Élus, professionnels, citoyens



Calendrier de l'action

2017

Le contexte :

Afin de mieux accompagner les territoires dans la prise en compte des enjeux santé environnement, l'Agence régionale de santé a commandité en 2016, auprès de l'observatoire régional de la santé de Bretagne, l'élaboration d'un guide méthodologique visant à aider à la réalisation de diagnostics locaux en santé environnement. Pour le tester, le territoire de Lorient Agglomération a été retenu pour son importante dynamique sur le sujet et en réponse aux attentes des membres du conseil territorial de santé de Lorient-Quimperlé, associés au suivi du projet.

- **Les expositions de la population à des risques** (air extérieur ; environnement intérieur ; eau ; bruits) ;
- **Les pressions environnementales** (transports et déplacements ; occupation des sols ; agriculture ; installations classées et émetteurs) ;
- **Les ressources mobilisables** (dynamique partenariale, politiques publiques locales, mobilisation citoyenne, actions d'information et d'éducation...).

Les objectifs :

- Améliorer la connaissance des expositions et des impacts de l'environnement sur la santé.
- Améliorer la connaissance de la situation par les différents partenaires et favoriser leur interconnaissance.
- Identifier collectivement des priorités locales et contribuer à la mise en place d'actions adaptées aux besoins des habitants, aux opportunités ou aux contraintes spécifiques au territoire.
- Expérimenter la démarche de diagnostic proposée dans le guide méthodologique élaboré par l'observatoire régional de la santé de Bretagne.

La démarche :

Le diagnostic a été réalisé sous l'égide d'un comité technique composé d'élus, de représentants institutionnels et associatifs, d'acteurs locaux et d'habitants. Un **recueil de données qualitatives et quantitatives en santé environnement** a été mené au regard des dimensions suivantes :



A retenir

Ce diagnostic local santé environnement est réalisé à une échelle territoriale correspondant à un bassin de vie suffisamment important, comprenant des milieux de vie diversifiés (zones littorales, urbaines et rurales, des problématiques nombreuses et variées...) et une réelle dynamique locale sur le sujet de la santé environnementale.

Quels sont les résultats observés ?

Le diagnostic a été porté à la connaissance des élus et certaines des recommandations ont été prises en compte dans des documents d'aménagement du territoire. À ce jour, il n'a pas encore fait l'objet d'une programmation locale en santé environnement.

En quoi l'action impacte la santé ?

Compétences personnelles

- Développement de connaissances en santé environnement

Environnement politique

- Appui aux documents stratégiques du territoire, en faveur d'orientations en santé environnement (charte pour l'environnement et le développement durable du pays de Lorient, agenda 21 ou encore schéma de cohérence territoriale)

Quelles sont les clés de réussite ?

- Inscrire le diagnostic dans une démarche de projet local de santé globale.
- Organiser une phase préalable de sensibilisation des parties prenantes aux enjeux de santé environnementale, avec un focus sur les risques émergents.
- Délimiter clairement la problématique des risques à investiguer localement et prendre en compte les nouveaux défis en santé environnementale.
- Définir une méthodologie de projet claire et détaillée (des objectifs spécifiques, un plan d'action, des opérateurs, un porteur clairement identifié et un pilotage impliquant la collectivité).
- Sélectionner un périmètre géographique de réalisation du diagnostic adapté.

Partenaires :

Lorient Agglomération / Conseil territorial de santé Lorient-Quimperlé / Observatoire régional de la santé Bretagne / Conseil de développement du pays de Lorient / Association Bretagne vivante du pays de Lorient / Association Nature et culture / Association Consommation logement cadre de vie pays de Lorient



Ils agissent aussi pour observer, améliorer les connaissances, s'appropriier les données pour agir de manière adaptée aux réalités des territoires bretons :

- **Diagnostic local en santé environnement sur le Pays de Saint-Malo, Pôle d'équilibre territorial rural du pays de Saint-Malo**, contact@pays-st-malo.fr / 02.99.21.17.27
- **Diagnostic local en santé environnement sur le territoire de Dinan Agglomération, Dinan agglomération**, contact@dinan-agglomeration.fr / 02.96.87.14.14
- **Diagnostic local en santé environnement sur le territoire de Loudéac communauté Bretagne-centre, contrat local de santé** 02.96.66.09.09

Agence régionale de santé



ARS-DT56-ANIMATION-TERRITORIALE@ars.sante.fr



02.97.62.77.00



<http://www.bretagne.prse.fr/diagnostics-locaux-sante-environnement-test-sur-le-a123.html>

Plan climat air énergie territorial et contrat local de santé : une intervention concertée dans le pays de Brocéliande



Types d'action

Travail en réseau, coordination locale, formation, diagnostic, sensibilisation



Porteurs du projet

Syndicat mixte du pays de Brocéliande



Territoires Concernés

Syndicat mixte du pays de Brocéliande et ses 3 communautés de communes de Saint-Méen Montauban, Brocéliande et Montfort Communauté



Publics concernés

Élus et techniciens des collectivités, intervenants du territoire, habitants, conseil de développement du pays de Brocéliande



Calendrier de l'action

En œuvre depuis fin 2017

Le contexte :

Afin de s'adapter au changement climatique et réduire les émissions de polluants atmosphériques, un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est élaboré à l'échelle du pays de Brocéliande et vise à agir sur :

- l'énergie,
- l'habitat,
- la qualité de l'air extérieur,
- l'aménagement urbain et les risques biologiques et naturels.

Ce plan prévoit un programme d'actions spécifique à chaque communauté de communes.

Une démarche transversale et une articulation sont assurées entre le PCAET et le Contrat Local de Santé (CLS) qui comporte notamment l'axe stratégique suivant : « faire en sorte que la population du pays de Brocéliande bénéficie de conditions de vie favorables à la santé ».

- **Représentation de l'élu référent santé** dans les instances de pilotage du PCAET et du CLS.
- Élaboration du PCAET et prise de connaissance des résultats d'une enquête citoyenne produite par le conseil de développement sur les changements climatiques, leurs conséquences et les leviers d'actions pour les limiter.
- **Lecture croisée entre l'évaluation environnementale stratégique et la santé** pour la finalisation du PCAET.
- **Communication et mobilisation de la population** pour la mise en œuvre des plans d'actions intégrant la santé et programmés sur six ans.

Les objectifs :

- Acculturer les élus et techniciens aux questions de santé environnement, de déterminants de santé et aux articulations possibles entre le PCAET et le CLS.
- Renforcer la prise en compte de la santé dans le PCAET et limiter ses effets négatifs potentiels.
- Permettre une gouvernance territoriale autour de la santé et du PCAET.

La démarche :

- **Organisation d'un séminaire d'acculturation** aux déterminants de santé pour les élus et techniciens avec l'Ecole des Hautes Etudes en Santé publique et programmation d'autres demi-journées de sensibilisation d'ici 2020.



A retenir

Dans le droit fil de l'approche socio-écologique de la santé, l'articulation du PCAET et du CLS permet d'identifier des axes communs en santé environnementale.

Quels sont les résultats observés ?

Suite à l'acculturation des élus, les réflexions sur la stratégie du PCAET intègrent l'objectif d'amélioration de la santé au travers par exemple de la qualité de l'air ou encore des mobilités. Les communautés de communes déclinent actuellement ces orientations dans des programmes opérationnels.

En quoi l'action impacte la santé ?

Compétences personnelles

- Développement de connaissances et compétences en santé environnement

Cadre de vie

- Aménagements des espaces publics
- Actions sur les modes de transports et déplacements

Environnement physique

- Amélioration de la qualité de l'air

Environnement social

- Mise en réseau des élus, des services techniques, et des structures ressources

Environnement politique

- Développement d'une politique locale en santé environnement

Quelles sont les clés de réussite ?

- Acculturer les élus et techniciens au préalable et s'assurer de leur engagement.
- Adopter une démarche méthodologique pour assurer la mise en œuvre d'actions concrètes intégrant la santé au PCAET.
- Adapter l'action en fonction des problématiques locales.
- Prévoir le coût financier des experts dans la démarche et mutualiser les différents diagnostics.
- S'assurer de la faisabilité du portage opérationnel des actions par les communautés de communes.

Partenaires :

Agence régionale de santé / École des hautes études en santé publique / Capt'Air



Ils agissent aussi pour une meilleure prise en compte de la santé environnementale dans les politiques territoriales :

- **Contrat local de santé du pays de Morlaix**
contact@paysdemorlaix.com / 02.98.62.39.57
- **Contrat local de santé du pays de Brest**
contact@pays-de-brest.fr / 02.98.00.62.30

Syndicat mixte du pays de Brocéliande

 contact@pays-broceliande.fr

 02.99.06.32.45

Participation citoyenne et santé environnementale en pays de Dol



Types d'action

Travail en réseau, coordination locale, mobilisation sociale



Porteurs du projet

Mairie de Dol-de-Bretagne, Association Des idées plein la terre, Association COP 21, Pays de Dol



Territoires Concernés

Ville de Dol-de-Bretagne et communauté de communes du pays de Dol-de-Bretagne et de la Baie du Mont-Saint-Michel



Publics concernés

Habitants de la commune et de la Communauté de communes



Calendrier de l'action

En œuvre depuis fin 2015

Le contexte :

À l'occasion de la COP 21, premier accord international pour le climat signé à Paris fin 2015, des événements ont été organisés dans de nombreuses villes de France. Ainsi, sous l'impulsion du maire et de l'équipe municipale, la ville de Dol-de-Bretagne, accompagnée de l'association d'éducation environnementale « Des idées plein la terre », a initié des soirées collaboratives. Celles-ci visaient à encourager la mobilisation des habitants et à identifier des alternatives possibles pour une transition locale écologique et sociale.

Les objectifs :

- Mobiliser la population afin qu'elle devienne actrice de son devenir sur les questions environnementales et sociales.
- Donner la parole aux citoyens via des ateliers collaboratifs ouverts à tous et collecter des propositions.
- Impliquer la société civile dans la réalisation des futures actions sélectionnées.
- Créer du lien entre les citoyens et les élus.

La démarche :

Au-delà de l'intervention politique, ce projet partenarial met l'accent sur des démarches participatives, éducatives et sur le cadre de vie, favorables à la santé environnementale :

- **Animation de débats** auprès de 50 citoyens pour identifier des actions mobilisatrices à mettre en place, afin de réduire l'impact des modes de vie sur l'environnement.
- **Constitution d'une association citoyenne** : « COP 21 la suite, pays de Dol ».

- **Création d'un jardin partagé et de potagers urbains "Les incroyables comestibles"** produisant des légumes de qualité, accessibles aux habitants.
- **Mise en place de projets d'énergies renouvelables** avec la pose de panneaux solaires issus d'un financement participatif.
- **Animation d'un dispositif intercommunal de lutte contre le gaspillage alimentaire**, en complémentarité de la démarche de restauration scolaire saine et durable à l'œuvre à Dol-de-Bretagne.
- **Sensibilisations grand public** et ateliers pour les enfants sur le thème de l'environnement et des écogestes.



A retenir

La question des impacts du changement climatique sur la santé a un effet mobilisateur sur la population et invite à la collaboration intersectorielle.

Quels sont les résultats observés ?

Les thèmes débattus sont déclinés par les collectivités ou les associations locales sous forme d'actions. Des résultats inattendus complémentaires sont également identifiés. La création d'une boutique test de la recyclerie proposant des objets à bas coût, le "Repair café" ou les espaces verts partagés, permettent par exemple de viser tous les publics dont les plus défavorisés économiquement.

En quoi l'action impacte la santé ?

Comportements et habitudes de vie

- Développement d'écogestes
- Développement d'une alimentation de qualité saine et durable

Conditions de vie

- Renforcement des revenus des usagers
- Développement de l'emploi

Compétences personnelles

- Renforcement des connaissances, des savoir-faire et des compétences sociales

Cadre de vie

- Développement d'espaces verts

Environnement physique

- Amélioration de la qualité des eaux et du sol
- Réduction des déchets

Environnement socio-familial

- Développement de liens sociaux et renforcement de la mixité sociale
- Déploiement de réseaux communautaires

Environnement politique

- Politique de lutte contre le gaspillage

Environnement socio-économique

- Développement économique

Quelles sont les clés de réussite ?

- La collectivité doit être facilitatrice et non organisatrice.
- Constituer un groupe de citoyens qui se mobilise et devient porteur de l'action.
- S'appuyer sur des leaders et leur apporter un appui méthodologique pour transformer les idées en actions.
- Harmoniser les initiatives individuelles et l'intérêt collectif.
- Renouveler les groupes de travail afin qu'ils restent créatifs et actifs.
- Développer le partenariat entre collectivités et associations locales pour soutenir la mise en œuvre des actions.
- Promouvoir les liens entre santé et environnement dans les actions.

Partenaires :

Communauté de communes du pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel / Association "Des idées plein la terre" / Association "Dol Watt" (énergies renouvelables) / Association « Les incroyables comestibles » / Association "Passeurs de nature"



Ils agissent aussi pour l'appropriation des enjeux de santé environnement par les Bretons :

- **Programme de sensibilisation sur la maladie de Lyme du contrat local de santé, pays de Guingamp**, sante@paysdeguingamp.com / 02.96.40.05.20

Mairie de Dol de Bretagne

 mairie@dol.bzh

 02.99.48.00.17

Des idées plein la terre

 contact@DIPLT.org

 07.81.82.09.26

COP 21 la Suite, pays de Dol

 cop21lasuite@gmail.com

Boîtes pédagogiques santé environnement : information et sensibilisation par le conseil régional des jeunes



Types d'action

Production d'outils, communication, sensibilisation, information



Porteurs du projet

Conseil régional des jeunes



Territoires Concernés

Région Bretagne



Publics concernés

Jeunes à partir du collège



Calendrier de l'action

2012-2016

Le contexte :

Au titre de leur mandat 2012-2014, les élus de la commission santé et qualité de vie du Conseil régional des jeunes ont retenu pour thème d'action la santé environnementale, afin d'identifier l'influence des déterminants sur la santé pour agir au quotidien.

Pour créer un support d'information, ils se sont inspirés des réflexions issues des deux journées de sensibilisation et d'échanges sur les enjeux de santé environnementale « Santé vous mieux », organisées en 2013 à Saint-Brieuc et à Lorient. Ils se sont également tournés vers les supports pédagogiques produits par l'association Les petits débrouillards.

Chacune est accompagnée d'un livret pédagogique réalisé avec l'aide de partenaires, donnant des informations détaillées sur des produits ou des objets du quotidien pouvant représenter un risque pour la santé. Des préconisations de bonnes pratiques sont faites pour chacune des problématiques soulevées.



A retenir

Un outil de sensibilisation réalisé par des jeunes Bretons engagés pour la santé environnementale.

Les objectifs :

- Informer les jeunes sur les liens entre environnement et santé et renforcer leur culture scientifique.
- Découvrir la santé environnementale et susciter l'envie d'agir au quotidien.
- S'interroger sur ses habitudes et proposer des gestes simples pour préserver sa santé et l'environnement.

La démarche :

Sur la base de petits groupes de travail, **un jeu ludique et interactif** a été créé autour de différentes problématiques environnementales auxquelles l'utilisateur peut être confronté à la maison. Avec l'appui des élèves du lycée professionnel Pierre Mendès-France de Rennes, quatre boîtes pédagogiques en bois ont été conçues pour présenter une partie de l'environnement de la maison :

- **Chambre et ondes ;**
- **Chambre et qualité de l'air intérieur ;**
- **Salle de bain ;**
- **Extérieurs.**

Quels sont les résultats observés ?

Ce support pédagogique a été valorisé auprès de la Conférence régionale de santé et de l'autonomie en juin 2016 et lors des 10 ans du Conseil régional des jeunes.

La qualité des partenariats entretenus pour la création de cet outil est à souligner. L'outil est disponible pour des emprunts auprès du Conseil régional des jeunes.

En quoi l'action impacte la santé ?

Comportements et habitudes de vie

- Développement d'écogestes

Compétences personnelles

- Acquisition de nouvelles connaissances
- Mise en œuvre de nouvelles compétences techniques
- Développement de compétences sociales
- Engagement et participation à un projet commun

Environnement physique et cadre de vie

- Amélioration de la qualité environnementale de l'habitat et prise en compte des liens avec la santé

Environnement social

- Développement de liens entre les jeunes participant au projet
- Création de liens entre les jeunes, les associations locales et les services techniques de la Région

Environnement politique

- Développement du volet éducatif de la politique santé environnement de la Région Bretagne

Quelles sont les clés de réussite ?

- Associer différents partenaires (Centre régional d'information jeunesse, Maison de la consommation et de l'environnement, autres structures de santé, ...) et les établissements scolaires ou tout autre espace accueillant des jeunes, afin de faire vivre l'action ou l'intégrer à d'autres projets ou événements.
- Collaborer avec des experts sur les questions techniques dès l'origine du projet.
- Veiller à l'accessibilité des séances de travail pour les jeunes (localisation, fréquence, horaires...).
- Désigner des référents pour garantir le suivi des travaux entre les séances en groupe.

Partenaires :

Service des projets éducatifs, citoyens et de la mobilité des jeunes et pôle de la politique régionale de santé de la Région Bretagne / Air Breizh / Capt'Air / Centre de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle Armor Science / Les petits débrouillards / Maison de la consommation et de l'environnement / Mutualité française Bretagne / Pôle santé du Centre régional d'information jeunesse Bretagne / Lycée Pierre Mendès-France de Rennes / Association Léo Lagrange Ouest / Wave Design



Ils agissent aussi pour l'appropriation des enjeux de santé environnement par les Breton.ne.s :

- **L'énergie en action : les bons gestes pour économiser, centre social de Dinan**, atelierdu5bis@dinan.fr / 02.96.39.38.21

Conseil régional des jeunes de la Région Bretagne

✉ crj@bretagne.bzh

☎ 02.99.27.10.87

Huit axes pour un Urbanisme Favorable à la Santé (UFS) en Bretagne

Le contexte :

Plusieurs problématiques de santé publique (obésité, asthme, troubles de la santé mentale, exposition aux nuisances ou polluants...), mais aussi la qualité de vie et le bien-être des populations, sont influencés par la planification urbaine et l'aménagement du territoire.

Depuis 1987, le mouvement international des «Villes-Santé» de l'OMS impulse le concept d'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS). En 2010, le secteur de la santé publique réinvestit et adapte le concept d'UFS en France, avec l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) en chef de file. Les initiatives locales se multiplient, à l'image en Bretagne du Réseau Bretagne Urbanisme Santé (RBUS)*, engagé depuis 2010 pour la promotion d'un urbanisme favorable à la santé.

Les démarches d'urbanisme favorable à la santé associent des professionnels de différents champs, des élus, des usagers afin de renforcer les facteurs de protection et minimiser les facteurs de risques.

** Les partenaires du réseau RBUS : Ville de Rennes, école des hautes études en santé publique, Agence régionale de santé Bretagne, Rennes métropole, Association Internationale pour la promotion de la Santé et le Développement Durable (S2D), Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé, Centre régional d'études, d'actions et d'informations Bretagne et Observatoire régional de la santé de Bretagne.*

Les enjeux :

- Aborder les projets d'aménagement et de planification par une approche systémique des enjeux de santé, d'environnement et de développement du territoire.
- Partager une culture commune et développer les compétences en UFS.

- Encourager les partenariats et anticiper les questions de santé le plus en amont possible dans le processus de décision.
- Développer des outils adaptés pour questionner et évaluer la place de la santé.

Les démarches possibles :

- **S'appuyer sur les politiques et dispositifs** multi-partenariaux (plan régional santé environnement, contrat local de santé, plan climat air énergie territorial, contrats de transition écologique...).
- **Intégrer les déterminants de la santé** dans les procédures réglementaires (études d'impact, évaluations environnementales...), **les documents prescriptifs** (cahiers des charges de projets d'urbanisme, d'architecture et d'espace public...) **ou les démarches de développement durable** (approches développement durable dans les opérations d'urbanisme...).
- **Développer la recherche-action ou des temps de rencontre pour un regard croisé** entre chercheurs, acteurs de santé, aménageurs et usagers.
- **Encourager la formation** des intervenants et se baser sur les démarches et outils existants : méthode d'évaluation d'impact sur la santé ; guide « Agir pour un urbanisme favorable à la santé, concepts et outils » et son référentiel d'analyse des projets d'urbanisme (EHESP/DGS 2014) ; Guide ISADORA, Intégration de la Santé dans les Opérations d'Aménagement, à paraître prochainement (EHESP/agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine/fédération nationale des agences d'urbanisme).

Sources

Guide « Agir pour un urbanisme favorable à la santé, concepts et outils », EHESP/DGS 2014.
www.ehesp.fr/wp-content/uploads/2014/09/guide-agir-urbanisme-sante-2014-v2-opt.pdf

« 8 axes pour un urbanisme favorable à la santé », Réseau Bretagne Urbanisme Santé, 2019.
<http://www.bretagne.prse.fr/8-axes-pour-un-urbanisme-favorable-a-la-sante-a245.html>

Les huit axes de l'Urbanisme Favorable à la Santé :

ENCOURAGER des modes de vie favorables à la santé, notamment l'activité physique et l'accès à une alimentation saine et durable.

PROMOUVOIR la cohésion sociale et le bien-être des habitants, en offrant à chacun des possibilités de logement, de mobilités et d'activités récréatives notamment dans les espaces publics.

FACILITER l'accès à l'emploi, l'accès aux équipements et services dont le soin et les services socio-sanitaires.

RÉDUIRE les risques liés aux polluants et aux nuisances, notamment en protégeant et valorisant les milieux et les ressources naturelles.

RÉDUIRE les inégalités sociales et environnementales de santé, avec une attention particulière aux personnes en situation de vulnérabilité.

SOULEVER les antagonismes et veiller à l'articulation des différentes politiques publiques au regard de leurs impacts sur la santé.

METTRE EN PLACE des stratégies favorisant l'intersectorialité et l'implication de l'ensemble des acteurs concernés, dont les citoyens.

PENSER un projet adapté aux spécificités locales et adaptable aux évolutions sociétales et environnementales (ex : modes de vie, changement climatique, transition énergétique).

A Redon Agglomération : une démarche d'UFS dans le projet de réaménagement urbain Confluences 2030

Dans le cadre de son contrat local de santé et du soutien financier des Agences régionales de santé Bretagne et Pays de la Loire, Redon Agglomération a initié une démarche d'UFS dans le cadre du projet de réaménagement de ses quartiers portuaires. Elle a internalisé cette expérimentation pour favoriser une acculturation et appropriation de la démarche par ses élus et ses techniciens et impacter à moyen-long terme les projets de la collectivité. La méthode enrichissant ce projet de réaménagement public comporte un recueil de données en santé environnement et une aide à la décision de la maîtrise d'ouvrage sur des déterminants de santé (activité physique et sédentarité, lieux de rencontre et usages de la population...).



Ils agissent aussi pour un urbanisme favorable à la santé :

Démarche d'accompagnement d'urbanisme favorable à la santé, dans le cadre de la restructuration du quartier du Gros chêne à Rennes, service santé environnement de la direction santé publique handicap de la Ville de Rennes, dsph-santeenvironnement@ville-rennes.fr / 02.23.62.22.10

Réseau Bretagne Urbanisme Santé

✉ contact.rbus@s2d-ccvs.fr

Redon Agglomération

✉ contact.sante@redon-agglomeration.bzh

☎ 02.99.70.34.34

Défi « 100 familles sans précarité énergétique » sur le pays de Fougères



Types d'action

Travail en réseau, coordination locale, formations, diagnostics, accompagnements



Porteurs du projet

Pays de Fougères



Territoires Concernés

Fougères Agglomération et Communauté de communes Couesnon Marches de Bretagne



Publics concernés

Ménages locataires en situation de précarité, professionnels relais



Calendrier de l'action

En œuvre depuis 2017.

Le contexte :

Suite au nombre croissant de ménages en difficulté de paiement de leurs factures énergétiques, le service énergie du pays de Fougères a mis en place un groupe de travail autour de l'amélioration de la qualité énergétique des logements des personnes en situation de précarité, composé des représentants suivants : bailleurs sociaux, Agence Départementale pour l'Information et le Logement (ADIL), secours populaire, Fondation Abbé Pierre, services des communautés de communes et EDF. Les liens entre précarité énergétique et santé sont connus, notamment les impacts liés à la détérioration du logement et de l'air intérieur.

Les objectifs :

- Former les acteurs sociaux, les professionnels de santé et les intervenants à domicile au repérage et à l'accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique.
- Réaliser des visites au domicile des personnes volontaires et faire des préconisations afin d'améliorer la qualité du logement sur le plan énergétique et environnemental, donc la santé des occupants.
- Orienter les personnes vers des solutions durables pour réduire les consommations et obtenir des aides à la rénovation des logements.
- Apporter un appui financier à la mise en œuvre des préconisations.
- Analyser l'impact des actions réalisées sur la santé et le budget des personnes, en incluant les dépenses de santé.
- Réduire le nombre de ménages en situation de précarité énergétique sur le pays de Fougères.

La démarche :

- **Identification des situations** par les travailleurs sociaux des centres départementaux d'action sociale, puis orientation vers le service énergie du pays de Fougères.
- **Intervention du service énergie du pays de Fougères et d'un travailleur social au domicile** des habitants avec leur accord : visite, réalisation de mesures (CO², particules...) et identification des problématiques.
- **Élaboration et présentation de préconisations** et d'un plan d'actions aux familles pour améliorer la qualité énergétique de leur logement et réaliser des économies.
- **Accompagnement des familles** à la mise en œuvre des actions.
- **Suivi et bilans réguliers** sur une année.



A savoir

Un foyer est considéré en situation de précarité énergétique quand il doit dépenser plus de 10% de ses revenus pour chauffer son logement à un niveau correct.

Quels sont les résultats observés ?

15 accompagnements à la rénovation ont été réalisés la première année dont la moitié dans le parc de logement privé. Ces suivis pointent un cumul de facteurs déterminant la précarité énergétique de ces foyers (mauvaise estimation du fournisseur d'énergie ; état du logement ; habitudes du foyer...). Le taux d'effort énergétique, c'est-à-dire la part des revenus consacrée aux charges d'énergie liées au logement, est évalué en moyenne à 15% chez ces ménages, au-dessus du taux national (8%).

Des petits équipements ont pu être installés (douchettes économes, thermomètres, joints de bas de porte, multiprises coupe-veilles...), des préconisations ont été faites aux personnes suivies et restent à évaluer dans leur mise en œuvre.

En quoi l'action impacte la santé ?

Comportements et habitudes de vie

- Développement d'écogestes

Conditions de vie

- Réduction de la facture énergétique

Compétences personnelles

- Développement de connaissances et de compétences

Environnement physique

- Amélioration de la qualité de l'air

Environnement politique

- Développement de l'intersectorialité entre les politiques sociales, de logement et de l'énergie

Quelles sont les clés de réussite ?

- Recueillir l'adhésion des travailleurs sociaux, partenaires clés pour la réalisation de l'action.
- Anticiper le délai de signature des conventions d'accompagnement des familles par les institutions.
- Sensibiliser et former les intervenants auprès des ménages.
- Définir des indicateurs mesurables d'impacts sur la santé des publics.
- Veiller aux procédures d'obtention des diagnostics énergétiques des logements des ménages.
- Prendre en compte les contraintes des cahiers des charges dans le parc public de logements pour l'application des solutions d'amélioration.

Partenaires :

Ministère de la Transition Ecologique / Agence régionale de santé / Département d'Ille-et-Vilaine / Centre départemental d'action sociale de Fougères et des Marches de Bretagne / Fougères Agglomération / Centre communal d'action sociale de Fougères / Pôle énergie du pays de Fougères (programme Renobatys) / Partenaires de l'habitat (Agence Départementale pour l'Information et le Logement, Agence nationale de l'habitat) / Fondation Abbé Pierre



Ils agissent aussi pour aménager et construire un cadre de vie favorable à la santé :

- **Préservation, développement et valorisation de la biodiversité, Mairie de Saint-Lunaire :** mairie@saint-lunaire.fr / 02.99.46.30.51
- **Expérimentation d'une action de communication sur le bruit à partir d'enregistrements sonores, service environnement de la ville de Lorient :** environnement@mairie-orient.fr / 02.97.02.22.00

Pays de Fougères

 contact@renobatys.bzh

 02.90.80.20.00

 <https://renobatys.bzh/>

Le contexte :

La qualité du bâti est un facteur déterminant de la santé de la population. Un projet de construction ou de rénovation peut être relié à plusieurs enjeux de santé tels que la qualité de l'air intérieur, l'émission ou l'exposition aux polluants, les nuisances ou encore la cohésion sociale et le bien-être des habitants.

L'association BRUDED, réseau de plus de 160 collectivités de Bretagne et de Loire-Atlantique engagées dans des actions de développement durable et solidaire, a accompagné plusieurs projets réussis de bâtiments conçus dans le cadre d'une démarche globale favorable à la santé.

Afin de partager et alimenter ces réflexions, elle a édité en 2019 le recueil « 22 retours d'expériences pour des bâtiments publics durables et sains », réalisations menées par des communes et intercommunalités.

- **Se faire accompagner par des structures ressources** auprès des collectivités (Air Breizh, Capt'air Bretagne, BRUDED...).
- **Réaliser des mesures de polluants chimiques**, permettant d'évaluer la qualité de l'air intérieur après la livraison.
- **Sensibiliser, prévenir et informer les usagers** des bâtiments pour un meilleur fonctionnement des locaux (usages, entretiens, maintenance...).

Les enjeux :

- Intégrer la question de la santé globale (confort, bien-être, lien social, air intérieur, acoustique, ergonomie, accessibilité, mobilité, nature...) à toutes les étapes du projet de construction et de rénovation, de la conception à la déconstruction, en passant par l'usage des locaux et leur entretien.
- Rechercher des réponses adaptées aux usages et usagers du bâtiment, en conciliation avec les autres enjeux et notamment avec l'impératif énergétique et l'économie globale du projet.
- Favoriser la cohésion sociale et le bien-être des habitants et des usagers du bâtiment grâce à une conception adaptée (espaces de rencontre, luminosité naturelle...) et une implantation dans un environnement favorable à la santé.

Les démarches possibles :

- **En préambule du projet, s'informer et se former aux enjeux de santé**, notamment par le transfert d'expériences d'autres collectivités, afin de bien définir ses besoins et d'identifier les leviers d'intégration de la santé.

Sources

Recueil « 22 retours d'expériences pour des bâtiments publics durables et sains », BRUDED, mars 2019.
www.bruded.fr/22-retours-d-experiences-pour-des-batiments-publics-durables-et-sains/

Les cinq clés de réussite :

- **Questionner le choix d'implantation** du projet au vu des enjeux santé environnement.
- **Affirmer une volonté politique** : philosophie du projet et traductions opérationnelles : choix des matériaux, énergie, ventilation, accessibilité en mode doux et aux situations de handicaps, etc.
- **Préciser les compétences attendues de la maîtrise d'œuvre.**

- **Impliquer l'ensemble des acteurs dans le projet** (maîtrise d'œuvre, usagers, artisans...) et définir les modalités d'association.
- **Dédier une part du budget aux dimensions écologiques et de santé du bâtiment.**

A Lanvallay : une école passive offrant une qualité de vie à ses usagers

La commune a programmé la réhabilitation de l'école élémentaire, composée de bâtiments anciens et dispersés. Elle a consulté les usagers pour définir les besoins. La rénovation a redonné une unité à l'école, sous forme d'un bâtiment passif, conçu avec des matériaux durables : isolation minérale, caoutchouc naturel, mobilier en bois, peintures sans composés volatiles.

Le soutien de la Région a permis à des structures ressources d'accompagner les élus, par des sensibilisations à l'impact des matériaux et produits d'entretien sur la santé et par une campagne de mesure des polluants. Des agents communaux ont été formés aux pratiques d'usage et d'entretien du bâtiment, respectueuses de la santé et de l'environnement. Un an après son ouverture, élus et occupants estiment que la rénovation impacte positivement la vie des élèves.



Ils agissent aussi pour un bâtiment respectueux de la santé :

- **Construction d'un pôle enfance jeunesse avec chantiers participatifs, Mairie de Quistinic**
mairie.quistinic@wanadoo.fr / 02.97.39.78.02
- **Une rénovation saine, écologique et économe de l'école maternelle, Mairie de Plélan-le-Grand**
maire@plelan-le-grand.fr / 02.99.06.81.41
- **La « cabane aux bruyères » : une éco-crèche inter-entreprises éco-construite, Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas**
accueil@ccpld.bzh / 02.98.21.37.67

Association BRUDED

- ☎ 02.99.69.95.47
- ✉ contact@bruded.fr
- 🌐 www.bruded.fr

Mairie de Lanvallay

- ☎ 02.96.39.15.06
- ✉ contact@mairie-lanvallay.com

Réduire les inégalités sociales de santé par l'amélioration de la qualité de l'air intérieur en Centre-ouest Bretagne



Types d'action

Sensibilisation, diagnostic, accompagnements individualisés



Porteurs du projet

Agence Locale de l'énergie du Centre-Ouest Bretagne (ALECOB)



Territoires Concernés

Pays du centre-ouest Bretagne



Publics concernés

Communes adhérentes à la mission de conseil en énergie partagé.
Ménages en situation de précarité énergétique.
Tout public



Calendrier de l'action

En œuvre depuis 2017.

Le contexte :

Créée à l'initiative du pays du centre-ouest Bretagne et de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), l'Agence Locale de l'Énergie du Centre-Ouest Bretagne (ALECOB) promeut la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. Elle développe des missions d'information du grand public et d'accompagnement des collectivités locales. Elle anime notamment le service aux collectivités du conseil en énergie partagé qui mutualise les compétences en énergie d'un technicien spécialisé et permet aux collectivités de mettre en place une politique énergétique maîtrisée, et d'agir concrètement sur leur patrimoine pour réaliser des économies.

Sensibilisée par l'enjeu de santé publique de l'amélioration de la qualité de l'air intérieur, l'ALECOB intègre la promotion de la santé des populations dans ses actions. Elle expérimente les deux actions suivantes :

- L'amélioration de la qualité de l'air intérieur des bâtiments publics ;
- La lutte contre la précarité énergétique et l'amélioration de la qualité de l'air logements des ménages en situation de précarité.

Les objectifs :

- Sensibiliser les collectivités à la réduction de leur consommation énergétique et à l'amélioration de la qualité de l'air des bâtiments publics.
- Aider les ménages en situation de précarité énergétique à réduire leur consommation d'énergie et à améliorer la qualité de l'air de leur logement.
- Permettre la montée en compétence des acteurs du logement sur la thématique santé.

La démarche :

La qualité de l'air dans les bâtiments publics se décline en deux axes :

- **L'intégration d'un volet « qualité de l'air » dans le conseil en énergie partagé** : accompagnement des collectivités volontaires du pays par des ateliers de sensibilisation pour élus et techniciens, réalisation de mesures dans les bâtiments publics, avec un accent mis sur les écoles, préconisations de travaux.
- **L'intégration de critères relatifs à la qualité de l'air et au radon** dans la grille d'analyse des projets de construction ou de rénovation des bâtiments publics. Cette grille est utilisée par l'ALECOB dans le cadre de l'instruction des projets sollicitant un soutien financier de la Région Bretagne au titre du contrat de partenariat.

L'action sur la qualité de l'air dans les logements des ménages en situation de précarité » repose sur :

- **Une sensibilisation publique** et l'animation d'ateliers sur les gestes économes en énergie auprès du grand public et de populations plus précaires et la mise à disposition d'appareils de mesures.
- **La définition de préconisations et l'accompagnement des ménages** à leur mise en œuvre.



A retenir

Une action combinant une approche sur les politiques, les milieux de vie (travail, école...), et les individus, permet de réduire les inégalités sociales de santé.

Quels sont les résultats observés ?

L'ALECOB a donné la priorité aux collectivités volontaires. En un an, une vingtaine de bâtiments publics et une quarantaine de logements ont fait l'objet de mesures. Suite aux préconisations, des dispositifs de ventilation ont été mis en place dans sept écoles du territoire et deux logements. Des changements dans les habitudes d'aération et d'utilisation des produits d'entretien ont pu être observés. Cette action a permis une meilleure intégration de la qualité de l'air au sein du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

En quoi l'action impacte la santé ?

Comportements et habitudes de vie

- Développement d'écogestes

Conditions de vie

- Aménagement du logement

Compétences personnelles

- Acquisition de nouvelles connaissances

Environnement physique

- Amélioration de la qualité de l'air intérieur

Cadre de vie

- Aménagement des espaces publics

Environnement social

- Renforcement du lien social

Environnement politique

- Développement d'une politique du logement

Quelles sont les clés de réussite ?

- Prévoir des partenariats politiques, institutionnels, financiers et techniques.
- Intégrer les actions de la qualité de l'air intérieur du bâti dans les missions du conseil en énergie partagé.
- Disposer de moyens humains pour les analyses et les suivis.
- Connaître les acteurs et dispositifs et leur implication.
- Acquérir une expertise sur la qualité de l'air intérieur, évaluer l'ensemble des polluants.
- Accompagner les publics pour expliquer les résultats et permettre le changement.
- Communiquer sur ce qui relève de l'énergie et ce qui est relié à la santé.

Partenaires :

Pays du centre-ouest Bretagne / Départements du Finistère, du Morbihan et des Côtes d'Armor / Région Bretagne / Agence régionale de santé / Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie / AG2R / Syndicat départemental d'énergie des Côtes d'Armor / Collectivités du centre-ouest Bretagne adhérentes au conseil en énergie partagé / Fondation Abbé Pierre



Ils agissent aussi pour une meilleure qualité de l'air intérieur :

- **“Ma maison change d'air”** : ateliers de sensibilisation à l'environnement intérieur pour réduire l'exposition des adultes et des enfants aux polluants, **Mutualité Française Bretagne**, accueil@bretagne.mutualite.fr / 02.96.75.27.57

Agence locale de l'énergie du centre-ouest Bretagne

 alecob@wanadoo.fr

 02.98.99.27.80

 <https://alecob.jimdo.com>

Ambassad'Air : expertise citoyenne de la qualité de l'air et de l'environnement à Rennes



Types d'action

Travail en réseau, communication, sensibilisation, formation



Porteurs du projet

Ville de Rennes et maison de la consommation et de l'environnement



Territoires Concernés

Ville de Rennes dont ses quartiers prioritaires



Publics concernés

Élus, professionnels, bénévoles, habitants



Calendrier de l'action

En œuvre depuis 2015

Le contexte :

Face aux enjeux sanitaires liés à la qualité de l'air et au besoin de sensibiliser et d'impliquer les citoyens, les élus et associations locales rennaises ont souhaité, en 2015, développer un projet inspiré de la démarche de mesures citoyennes « *smart citizen kit* » à Barcelone. La Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE) a été missionnée par la Ville de Rennes pour animer la démarche « Ambassad'Air ».

Les objectifs :

- Permettre aux citoyens de s'impliquer dans des problématiques environnementales locales en les dotant de leur propre outil de mesure.
- Développer la culture de projets avec des données en *open data*, soit un accès, une exploitation et une réutilisation totalement publics et libres de droit.
- Faire émerger des propositions de la société civile.
- Contribuer à faire évoluer les comportements individuels, notamment en matière de mobilité.

La démarche :

Les journées nationales de la qualité de l'air ont marqué le lancement du projet de la ville de Rennes avec le recrutement de volontaires et l'animation par la maison de la consommation et de l'environnement de réunions d'information par quartiers. L'expérimentation s'est déroulée en plusieurs étapes :

- **Une formation à la qualité de l'air** et à l'utilisation des capteurs de mesures de particules fines à destination des citoyens engagés.
- **L'organisation d'animations** sur la qualité de l'air à destination du grand public ou des seuls volontaires.

- **La prise de mesures par 50 personnes réparties dans 3 quartiers prioritaires rennais.**
- **La mise en action de volontaires** (capto-party) : accueil de micro-capteurs fixes ; proposition de photos pour une exposition participative.
- **L'élargissement de l'action à tous les Rennais** lors de la troisième saison, avec des prêts de capteurs et l'appui sur des associations pour l'animation auprès des habitants.
- **La communication sur l'action réalisée via les réseaux sociaux et sur Internet**, avec libre contribution à son amélioration.



A retenir

Selon l'évaluation de l'action par l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP), un habitant volontaire formé a permis d'informer et de sensibiliser en moyenne une trentaine de personnes de son entourage.

Quels sont les résultats observés ?

La sensibilisation et l'implication citoyenne ont permis une prise de conscience des déterminants de la qualité de l'air et de l'impact des habitudes de vie. Le bilan des mesures a rassuré les habitants des quartiers prioritaires, aux indices d'air comparables aux autres quartiers. La thématique est devenue un enjeu majeur pour la ville de Rennes et l'action s'inscrit dans le plan régional santé environnement.

Des résultats complémentaires sont observés, comme dans une action menée par les élèves d'un collège rennais où «Ambassad'Air» est intervenu, ou le dépôt de projets citoyens dans le cadre du budget participatif de la ville. L'association "Labfab" a également soutenu le montage de capteurs installés par les habitants.

En quoi l'action impacte la santé ?

Comportements et habitudes de vie

- Développement d'écogestes

Compétences personnelles

- Acquisition de nouvelles connaissances
- Mise en œuvre de nouvelles compétences
- Participation à la politique de santé et environnementale de la ville

Environnement physique

- Développement de mesures citoyennes en santé environnement

Environnement social

- Développement des liens entre les habitants des quartiers participant au projet
- Développement des liens entre les habitants, les associations et les services techniques de la ville

Environnement politique

- Développement de la politique santé environnement de la ville

Quelles sont les clés de réussite ?

- Formaliser des objectifs communs entre les élus et les associations.
- Combiner le développement des compétences des habitants avec celui de politiques publiques favorables à la qualité de l'air extérieur.
- Prévoir l'accessibilité financière et technique de la démarche.
- Former les citoyens à la mise en place des capteurs et à la compréhension des données collectées.
- Prévoir un plan de communication pour maximiser la participation citoyenne.
- Encadrer le prêt de matériel pour minimiser les détériorations, pertes ou vols.
- Préparer le passage de relais vers les structures de proximité, notamment pour soutenir l'action citoyenne.

Partenaires :

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie / Air Breizh / École des hautes études en santé publique / Collège Émile Zola / Université Rennes 2 (master SIGAT et FabLab) / Association Gulliver / Association Rayons d'action / Association LabFab / Association Les petits débrouillards / École IMT Atlantique



Ville de Rennes

 dsph-santeenvironnement@ville-rennes.fr

 02.23.62.22.10

 http://www.wiki-rennes.fr/Ambassad%27Air_2018-2019

Maison de la consommation et de l'environnement de Rennes

 ambassadair@mce-info.org

 02.99.30.35.50

Programme de reconquête de la qualité de l'eau en baie de Paimpol, dans l'estuaire du Trieux et l'anse de Bréhec



Types d'action

Travail en réseau, coordination locale, diagnostic, étude et recherche, communication, sensibilisation, information, accompagnement



Porteurs du projet

Guingamp Paimpol Agglomération



Territoires Concernés

Baie de Paimpol, estuaire du Trieux et anse de Bréhec



Publics concernés

Grand public, institutions, associations, élus, techniciens, professionnels de la conchyliculture



Calendrier de l'action

En œuvre depuis 2012

Le contexte :

Le territoire couvrant la baie de Paimpol, l'estuaire de Trieux et l'anse de Bréhec cumule différents enjeux : productions conchylicoles (élevage de coquillages), tourisme pour son patrimoine naturel et maritime, activités sur le littoral (baignade, pêche à pied), développement urbain, agriculture...

En 1999 et 2007, une épidémie d'hépatite A touche la population du fait de l'ingestion de coquillages contaminés. Une étude est lancée de 2009 à 2010 par l'institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) ayant pour objectif d'identifier les voies de transfert au littoral du virus dans la baie de Paimpol.

En 2011, les élus communautaires élèvent l'amélioration de la qualité de l'eau au rang des priorités et lancent un programme d'actions de reconquête de la qualité de l'eau 2012-2021.

En 2016 et 2018, la baie est fermée en raison d'une contamination au norovirus. En 2018, une chargée de mission est recrutée pour assurer le suivi et l'animation du programme.

Les objectifs :

- Améliorer la qualité de l'eau en réduisant et en prévenant au maximum les risques de pollution de l'eau de la baie.
- Améliorer les connaissances sur la problématique et responsabiliser tous les acteurs de terrain et la population.
- Anticiper les risques en temps réels et alerter les professionnels concernés par une pollution.
- Limiter les fermetures de la baie pour des raisons de santé publique et d'économie (bassin de production conchylicole).

La démarche :

Les actions du programme de reconquête de la qualité de l'eau sont conduites par Guingamp Paimpol Agglomération et les communes, en lien avec de multiples partenaires. La programmation se compose de 4 volets d'actions :

- **La gestion de l'eau** : aide financières aux particuliers et aux collectivités pour la mise en conformité de l'assainissement collectif et non-collectif ; réhabilitation de réseaux et de stations d'épuration ; réduction des rejets directs d'eaux usées dans le milieu naturel.
- **Les activités maritimes** : actualisation des profils de baignade pour les plages suivies par l'agence régionale de santé ; élaboration de profils de vulnérabilité conchylicole et de pêche à pied pour identifier les sources de pollution, modéliser les flux et proposer un plan d'actions ; communication dans les ports sur les impacts environnementaux et sanitaires et recueil des avis des plaisanciers.
- **Les usages sur le bassin versant** : inventaire, restauration et entretien du bocage et des zones humides, mise en œuvre de la charte communale de la gestion durable de l'eau.
- **Les actions transversales** : actions sur la gestion des risques sanitaires en temps réel (fiches alertes débordements et autosurveillance), mise en cohérence et révision des documents d'urbanisme en lien avec les zonages d'assainissement.



A retenir

La complémentarité des expertises en santé et en environnement, et la coordination de nombreux secteurs d'activité, rendent plus efficace la mise en œuvre d'un programme global d'amélioration de la qualité des eaux.

Quels sont les résultats observés ?

Plusieurs indicateurs sont positifs tels que l'amélioration globale de la qualité de l'eau, la réduction du débordement des eaux usées dans le milieu naturel, la réduction du risque sanitaire pour les consommateurs de coquillages et les baigneurs, un taux satisfaisant de réhabilitation concernant l'assainissement non collectif et collectif. De nombreuses actions du plan ont été menées et leur bilan satisfait les partenaires.

La perspective de nouvelles actions est discutée avec les acteurs du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du territoire. Des actions complémentaires du service Eau et assainissement de l'agglomération contribuent aux objectifs du programme.

En quoi l'action impacte la santé ?

Comportements et habitudes de vie

- Accès à une alimentation saine
- Développement d'écogestes

Compétences personnelles

- Développement de connaissances

Environnement physique

- Préservation de la qualité des eaux
- Protection des sols
- Respect de la biodiversité

Cadre de vie

- Aménagement de l'assainissement collectif et non collectif
- Préservation de l'attractivité touristique
- Action sur les transports et déplacements maritimes

Environnement politique

- Politique pour l'amélioration de la qualité des eaux

Environnement socio-économique

- Participation au développement économique

Quelles sont les clés de réussite ?

- Définir des actions adaptées aux problématiques et aux priorités du territoire.
- Prévoir des moyens humains pour la coordination et l'animation du programme.
- Développer des compétences techniques de diagnostic, notamment pour améliorer la connaissance des risques sanitaires ou en matière d'assainissement collectif.
- S'appuyer sur un outil de Système d'Information Géographique (SIG) performant.
- Développer un réseau de personnes ressources.
- Maintenir une veille sur les études, projets et travaux sur le territoire.

Partenaires :

Agence régionale de santé / Direction départementale des territoires et de la mer / Comité régional de la conchyliculture / Département des Côtes d'Armor / Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins / Conchyliculteurs / Schéma d'aménagement et de gestion des eaux / Communes / Agence de l'eau Loire Bretagne / Bureaux d'études / Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) / Usagers / Associations locales



Ils agissent aussi pour une meilleure qualité de l'eau :

- **Campagne de sensibilisation pour la protection des eaux et baignades, Mairie d'Arradon**
mairie@arradon.fr / 02.97.44.01.56

Guingamp Paimpol Agglomération

 eau.assainissement@guingamp-paimpol.bzh

 02.96.13.59.59

Zéro phyto dans les espaces publics à Plérin pour la santé, la qualité des eaux et la biodiversité



Types d'action

Communication sensibilisation, information, formation, accompagnement



Porteurs du projet

Mairie de Plérin



Territoires Concernés

Commune de Plérin



Publics concernés

Population, agents communaux, entreprises d'espaces verts



Calendrier de l'action

En œuvre depuis 2000

Le contexte :

Face aux évolutions réglementaires interdisant progressivement les produits phytosanitaires, la commune de Plérin a fait le choix d'anticiper la réglementation de janvier 2017 relative à l'usage de ces derniers dans les lieux ouverts au public. La volonté commune des élus, des agents techniques et de la population, inquiète à la vue du port de masques par les agents des espaces verts, a favorisé une démarche graduelle de sensibilisation et d'évolution des pratiques d'entretien des espaces communaux.

Les objectifs :

- Protéger la santé des agents communaux et de la population, la qualité de l'eau, la biodiversité.
- Informer et sensibiliser les habitants sur les risques santé et environnementaux des produits phytosanitaires et sur la réglementation.
- Former les agents pour l'appropriation de nouvelles techniques d'entretien plus respectueuses de l'environnement et de la santé.

La démarche :

En dix ans, la commune a progressivement supprimé l'usage des pesticides dans différents espaces publics : dans les cimetières, puis dans les espaces verts et enfin sur la voirie et les terrains de sport. Les agents ont été formés et équipés de matériels adaptés (balayeuses et désherbeuses de trottoirs, broyeur de végétaux pour le paillage...). Des actions de sensibilisation et d'accompagnement ont été initiées :

- **L'envoi d'un courrier aux habitants** sur les risques des produits phytosanitaires pour l'homme et l'environnement et la réglementation sur le traitement de la végétation sur le domaine public.

ronnement et la réglementation sur le traitement de la végétation sur le domaine public.

- **La récupération des déchets verts par la commune.**
- **La réalisation en 2012 d'un atlas de la biodiversité** communale en vue de sa préservation.
- **L'organisation de manifestations printanières** présentant des jardins au naturel et des alternatives comme le paillage.
- **L'accompagnement des particuliers** à leur demande pour la réalisation de bandes fleuries devant leur habitation.
- **La sensibilisation au paillage**, notamment par une opération communale de broyage des sapins de Noël, avec récupération du broyat par les particuliers.
- **La recherche en continu de solutions alternatives sur la commune** (aménagement de places de parking avec du gazon ; utilisation de plantes couvre-sol, fertilisation des arbustes avec des engrais organiques...).



A savoir

Dans un contexte historique de dégradation environnementale par l'homme, causant une perte massive de la biodiversité et des impacts sur la santé humaine, il est essentiel de développer des pratiques respectueuses de la nature, au niveau individuel et collectif.

Quels sont les résultats observés ?

La démarche a été bien accueillie par la population à présent mieux sensibilisée et demandeuse d'appui pour des solutions alternatives. Des retours positifs sont également exprimés par les agents qui travaillent dans des conditions plus favorables à leur santé.

Le retour de la biodiversité et de la vie dans les sols est observé et la commune a obtenu un prix spécial «zéro phyto» en 2015.

En quoi l'action impacte la santé ?

Comportements et habitudes de vie

- Développement d'écogestes

Compétences personnelles

- Développement des connaissances

Environnement physique

- Amélioration de la qualité de l'air
- Amélioration de la qualité des eaux
- Préservation des sols
- Développement de la biodiversité
- Meilleure gestion des déchets verts

Cadre de vie

- Embellissement des espaces publics extérieurs
- Introduction de nature dans le cadre de vie
- Développement de pratiques de jardinage municipal, respectueuses de la santé et de l'environnement

Environnement politique

- Développement d'une politique de l'environnement et du développement durable

Quelles sont les clés de réussite ?

- Disposer d'un engagement fort des élus pour développer cette démarche.
- Communiquer et sensibiliser pour faire évoluer les pratiques des élus, des techniciens et de la population.
- Former les agents et accompagner les habitants vers cette modification des habitudes.
- S'enrichir des actions entreprises par les autres communes pour des pratiques plus respectueuses de la santé et de l'environnement, avec un budget contraint.
- S'appuyer sur l'application de la législation en faveur du zéro phytosanitaire.
- Prévoir un budget pour l'acquisition de nouveaux matériels d'entretien.

Partenaires :

Association Vivarmor / Association locale Jardin de la biodiversité / Association de jardin partagé « Vert le jardin » / Structures de bassin versant

Ils agissent aussi pour une meilleure qualité de l'eau et la biodiversité :

- **Gestion des espaces verts en zéro phyto, Ville de Loperhet**, mairie@loperhet.fr / 02.98.07.07.07
- **Fleurissement de la commune avec des habitants bénévoles, ville de la Vraie Croix**, secretariat@lavraiecroix.com / 02.97.67.23.62
- **Désherbage du cimetière par les habitants, Ville de Saint-Aignan**, mairie@saint-aignan56.fr / 02.97.27.50.20
- **Opération « Embellissons l'espace public », Ville d'Arzon**, mairie@arzon.fr / 02.97.53.44.60



Mairie de Plérin

 environnement@ville-plerin.fr

 02.96.79.82.00

Retours d'expériences pour développer une restauration collective bio et locale

Le contexte :

Les modes de production de l'agriculture biologique et locale en font un système agricole plus favorable à la santé des consommateurs et des producteurs, ainsi qu'à l'environnement et à la biodiversité. La demande des consommateurs et de la restauration collective, particulièrement des cantines scolaires, conduit à sa progression constante.

L'association BRUDED, réseau de plus de 160 collectivités de Bretagne et de Loire-Atlantique engagées dans des actions de développement durable et solidaire, y contribue en réunissant régulièrement élus et cuisiniers territoriaux, pour échanger sur les leviers et les freins d'une restauration collective bio et locale. Ces rencontres permettent de partager des clés de réussite et de donner envie à d'autres collectivités d'expérimenter. Dans un objectif de mutualisation, elle a édité en 2018 le recueil « 17 retours d'expériences pour développer une restauration collective bio et locale », présentant un panel d'actions concrètes portées par des communes et intercommunalités, pour favoriser des restaurations collectives durables et locales.

Les enjeux :

- Préserver le capital santé des populations par la promotion d'une alimentation saine et durable et la protection des ressources naturelles face aux risques engendrés par les pesticides.
- Soutenir un modèle de production agricole favorable à la santé et à l'environnement.
- Relocaliser les systèmes alimentaires, travailler avec les producteurs locaux et soutenir localement une filière, donc un pan de l'économie locale.
- Expérimenter des solutions innovantes pour favoriser une approche globale en matière d'approvisionnement bio et local des restaurants collectifs.
- Faire des lieux de restauration des espaces d'apprentissage et de sensibilisation aux enjeux transversaux de la santé, de l'environnement, des modes de productions agricoles et de la lutte contre le gaspillage.

Les démarches possibles :

- **Organiser les politiques territoriales** pour soutenir une alimentation durable, à l'instar des Projets Alimentaires de Territoires (PAT), synergies intersectorielles entre acteurs locaux.
- **Se regrouper pour la préparation des repas** en restauration collective pour faire face à la multiplicité des interlocuteurs bio et/ou locaux et mutualiser les moyens.
- **Gérer son restaurant scolaire en régie** pour mener à bien la transition vers une restauration collective bio et locale ou **veiller à l'adoption d'une démarche durable par le prestataire extérieur** en cas d'une délégation de service public.

Sources

Recueil « 17 retours d'expériences pour développer une restauration collective bio et locale », BRUDED, mars 2018. www.bruded.fr/cantines-en-bio-et-local/

Intervention de la commune de Rosnoën au 4^{ème} Forum des élus et de l'emploi public local, 19 mars 2019 à Rennes

Les sept facteurs de réussite :

- Associer tous les acteurs à la démarche : élus, familles, cuisiniers.
- Choisir un mode de gestion adapté à sa cantine.
- Organiser son approvisionnement et limiter le temps passé aux commandes et livraisons.
- Adapter la composition des repas en s'appuyant sur les recommandations nutritionnelles.

- Avoir une approche globale pour réaliser des économies.
- Traduire la volonté politique dans les commandes des marchés publics.
- Favoriser le plaisir de bien manger des enfants.

A Rosnoën : retour à la régie communale pour favoriser l'alimentation saine et durable des élèves et des personnes âgées au domicile

Face au double constat d'insatisfaction des parents quant aux repas servis aux élèves de primaire, du gaspillage alimentaire, ajouté à l'intérêt des élus pour les circuits courts de produits bio ou de saison et locaux, la municipalité est repassée à une restauration scolaire en régie en 2017.

Avec l'appui de retours d'expériences d'autres communes et la création d'un comité de pilotage impliquant familles, agents de restauration et élus, le nouveau projet a été défini.

La dimension humaine est au cœur de l'action avec le recrutement d'un cuisinier, chef de file de cette mise en œuvre, un partenariat avec les fournisseurs locaux (menus de 80 à 100% bio et/ou locaux) et le renforcement des savoirs des agents de la restauration (formations) et des élèves (éducation au goût). La commune a également investi dans l'évolution de l'équipement de la cuisine et du cadre de la cantine. Face à cette réussite,

la conception des repas a été étendue au service communal de portage de repas et un projet de création d'un magasin de producteurs locaux est à l'étude, en relation avec l'épicerie.



Ils agissent aussi pour une restauration collective bio et locale :

- Breizh Alim', une démarche d'animation de filière pour une commande publique économiquement responsable en collèges et lycées, Région Bretagne et partenaires, politique.achat@region-bretagne.bzh / 02.99.27.10.10

Association BRUDED



02.99.69.95.47



contact@bruded.fr



www.bruded.fr

Mairie de Rosnoën



02.98.81.91.97



mairiederosnoen@wanadoo.fr

Plan alimentaire de territoire de Questembert



Types d'action

Travail en réseau, sensibilisation, information, communication, accompagnement



Porteurs du projet

Mairie de Questembert



Territoires Concernés

Questembert et communes voisines



Publics concernés

Scolaires, personnes âgées, habitants



Calendrier de l'action

En œuvre depuis 2008

Le contexte :

En 2008, la municipalité de Questembert a fait le choix d'une gestion déléguée pour sa restauration collective destinée à 900 scolaires et une quarantaine de personnes âgées. Elle a passé un marché public avec une société de restauration, avec l'intégration de produits issus de l'agriculture biologique. En 2010, une évaluation a remis en question l'idée de ne proposer qu'un seul menu biologique par semaine. Dans l'écriture du nouveau marché public, les élus ont souhaité revoir les conditions de cette restauration en faveur du bio et du local et l'intégrer dans un projet territorial plus global.

Les objectifs :

- Veiller à l'adoption d'une démarche durable par le prestataire privé de restauration dans le cadre de la délégation de service public de la restauration collective.
- Améliorer la qualité des repas et renforcer la part de produits bio, locaux et/ou de saison dans les menus.
- Animer des échanges réguliers avec les différents acteurs de la restauration collective (élus, agents, prestataires, agriculteurs, parents, convives...).

La démarche :

L'intégration de produits bio a été menée dans un premier marché public. Toutefois, le coût des denrées ne pouvait être supporté par le budget. La municipalité a révisé le cahier des charges et engagé plusieurs actions pour maintenir le cap du bio et local :

- **L'évolution de l'offre, précisant les proportions de produits bio, frais, protéines animales et végétales, les légumes issus de structures d'insertion sociale...**

- **La création d'une légumerie et l'achat d'un équipement de cuisson** permettant une économie de 15% de la matière première.
- **Un échange avec des agriculteurs** à la chambre d'agriculture du Morbihan.
- **L'animation d'une Commission menus** réunissant responsables du service restauration, parents d'élèves, professeurs et agents de service.
- **Des actions d'information sur les produits locaux** et leur fabrication, ainsi que sur les produits à l'état brut.
- **La création d'un marché hebdomadaire de produits locaux et bio.**
- **Une communication sur les actions.**



A retenir

Favoriser le bio et le local dans la restauration collective est un levier pour préserver la santé de la population, protéger les ressources naturelles et revitaliser les communes (développement économique et de l'emploi).

Quels sont les résultats observés ?

Les objectifs de la municipalité sont atteints, cette restauration collective allant au-delà des critères, bio et locaux ou de saison, et de la réglementation. Les résultats des pesées réalisées pendant trois semaines ont montré une réduction du gaspillage alimentaire à la cantine scolaire, ce qui a créé une certaine satisfaction chez les élèves. La Commission menus dresse des constats plus positifs qu'auparavant sur la qualité des repas servis. La démarche a favorisé le dialogue entre les acteurs de la restauration (élus, techniciens, usagers, agriculteurs locaux, prestataire de restauration).

En quoi l'action impacte la santé ?

Comportements et habitudes de vie

- Développement d'une alimentation saine, locale et durable
- Développement d'écogestes (gaspillage)

Conditions de vie

- Maintien de l'accès financier à des repas de qualité

Compétences personnelles

- Développement de connaissances

Environnement physique

- Amélioration de la qualité de l'air, des eaux et des sols
- Développement de la biodiversité
- Meilleure gestion des déchets

Environnement politique

- Politique alimentaire de territoire

Environnement socio-économique

- Développement économique

Quelles sont les clés de réussite ?

- Sensibiliser les élus pour affirmer une volonté politique alimentaire de territoire.
- Informer les usagers et le grand public sur la démarche.
- Elaborer une réflexion concertée en amont du marché public et animer le dialogue entre tous les acteurs de la chaîne.
- Maintenir l'engagement pour le bio et local en articulation avec les coûts, à chaque renouvellement du marché public.
- Prévoir des moyens financiers, humains et techniques (personnels, achat de matériel...).
- Favoriser une solidarité entre les producteurs pour promouvoir leurs produits et faciliter les conditions d'achat.

Partenaires :

Prestataire privé de restauration / Agriculteurs et artisans locaux

Ils agissent aussi pour des pratiques respectueuses de l'environnement et favorables à la santé :

- **Projet alimentaire de territoire** « Ensemble, construisons un projet alimentaire pour le Finistère », Département du Finistère, maci@finistere.fr / 02.98.76.62.93
- « **Projet collectif pour une agriculture et une alimentation de qualité sur Lannion-Trégor Communauté** », Lannion-Trégor Communauté, contact@lannion-tregor.com / 02.96.05.09.00
- **Appui aux plans alimentaires de territoire**, Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), <http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Construire-son-projet-alimentaire>



Mairie de Questembert

 restoscolairemairie@gmail.com

 02.97.26.11.38

Entretien au naturel des bâtiments publics en pays d'Iroise



Types d'action

Diagnostic, production, analyse, valorisation d'outils, formation, communication, sensibilisation, information



Porteurs du projet

Pays d'Iroise
Communauté



Territoires Concernés

Pays d'Iroise
Communauté



Publics concernés

Élus, agents d'entretien, enfants, grand public



Calendrier de l'action

En œuvre
depuis 2014

Le contexte :

Un agent d'entretien d'une crèche a signalé à la cellule hygiène-sécurité et au service prévention des déchets de pays d'Iroise Communauté, le risque des produits d'entretien pour la santé des agents et des enfants. En effet, les agents utilisaient du matériel de protection tout en laissant les enfants en contact avec les surfaces nettoyées. Ce signalement a permis le lancement d'une démarche de prévention des risques au travail et de la santé des usagers des bâtiments communaux et communautaires.

Les objectifs :

- Réduire les risques chimiques pour la santé des agents d'entretien et le public de bâtiments communaux.
- Limiter les rejets nocifs issus des produits d'entretien dans l'environnement.
- Réduire la production de déchets.
- Proposer une alternative aux produits chimiques conventionnels pour l'entretien des bâtiments, avec des produits naturels.

La démarche :

Le projet a été introduit en 2015 par **une formation à l'approche environnementale et risques chimiques auprès d'une quinzaine d'agents d'entretien** de la communauté de communes. Afin d'élargir la démarche et d'intégrer la question de la santé du public, d'autres actions ont suivi :

- **La réalisation de prélèvements de surface avec le laboratoire d'analyses départemental** sur l'efficacité bactéricide des produits réalisés et sur leur conservation.

- La poursuite de la formation des agents et des élus sur les risques des produits ménagers conventionnels et les alternatives naturelles.
- **L'écriture d'un protocole pour l'élaboration de produits d'entretien naturels à usage des agents.**
- La création de fiches de données de sécurité et d'étiquettes pour les produits d'entretien naturels fabriqués, et leur transmission au centre antipoison.
- **La réalisation de quinze ateliers grand public par an** (parents, assistants maternels, habitants...).
- **La communication sur la démarche pour sa valorisation auprès du grand public.**



A retenir

Les produits naturels d'entretien sont fabriqués par les agents de la collectivité. Des prélèvements de surfaces ont été réalisés et témoignent de leurs propriétés assainissantes.

Quels sont les résultats observés ?

Grâce à la formation de 170 agents d'entretien du territoire, une évolution des pratiques est observée. Ces derniers ont testé l'efficacité des produits naturels et en sont satisfaits. Deux communes ont estimé près de 30 % de diminution des coûts liés aux produits d'entretien. Certains habitants ont aussi changé leurs habitudes d'entretien.

Avec l'appui financier de l'Agence régionale de santé, une étude sur la qualité de l'air intérieur a été réalisée dans un restaurant scolaire. Celle-ci souligne la réduction des risques d'exposition aux substances irritantes des agents d'entretien, avec l'usage des produits naturels.

En quoi l'action impacte la santé ?

Comportements et habitudes de vie

- Développement d'écogestes

Compétences personnelles

- Acquisition de nouvelles connaissances
- Mise en œuvre de nouvelles compétences
- Partage de savoir-faire

Environnement physique

- Amélioration de la qualité de l'air intérieur
- Réduction des déchets nocifs dans l'environnement

Environnement politique

- Politique de prévention des risques au travail

Environnement socio-economique

- Réduction des coûts pour la collectivité

Quelles sont les clés de réussite ?

- Associer les services santé, environnement, technique et le comité social et économique des collectivités.
- Diagnostiquer les risques toxiques sur les postes de ménage dans les communes.
- Prévoir un budget pour accompagner la démarche globale.
- Sensibiliser les élus, les agents et la population et les inviter à témoigner auprès de leurs pairs.
- Former les agents d'entretien aux techniques « naturelles », en les invitant à tester ces produits et valoriser leur investissement.
- Établir un protocole d'élaboration des produits naturels d'entretien.
- Maintenir l'usage des produits d'entretien « classiques » lorsque la réglementation ou la sécurité l'imposent.

Partenaires :

Agence régionale de santé / Communes de pays d'Iroise
Communauté / LABOCEA – Laboratoire départemental d'analyses du Finistère

Ils agissent aussi pour des modes de vie et des pratiques professionnelles respectueux de l'environnement et favorables à la santé :

- **Temps de sensibilisation grand public sur les produits d'hygiène et ménagers et formations** sur des alternatives aux produits chimiques auprès des élus, agents et entreprises agricoles, contrat local de santé du pays de Guingamp, sante@paysdeguingamp.com / 02.96.40.05.20



Pays d'Iroise Communauté

 environnement@ccpi.bzh

 02.98.84.28.65

Un service de location de vélos à assistance électrique pour les personnes actives des Vallons de haute Bretagne communauté



Types d'action

Diagnostic, coordination locale, mise à disposition d'outils, communication, sensibilisation, information.



Porteurs du projet

Vallons de haute Bretagne Communauté



Territoires Concernés

Vallons de haute Bretagne Communauté



Publics concernés

Population active du territoire (étudiants, personnes en formation, travailleurs, personnes en réinsertion)



Calendrier de l'action

En œuvre depuis 2018

Le contexte :

Sensibles à leur environnement, les élus de Vallons de haute Bretagne Communauté ont eu la volonté de proposer aux habitants des alternatives aux trajets quotidiens en voiture. Suite à une phase d'observation d'autres expériences territoriales et avec l'appui financier de l'Etat au titre des territoires à énergie positive pour la croissance verte, un projet de coordination de location de vélos à assistance électrique a été impulsé.

- La même année, **un plan de mobilité** a été approuvé suite à une enquête auprès de la population. Il planifie des **aménagements de liaisons douces** sur les axes d'intérêt, les axes menant du bourg vers les aires de covoiturage ou aux arrêts de bus. D'autres aménagements sont à l'étude, tels la mise en place de box à vélo sécurisés.

Les objectifs :

- Proposer une alternative à l'utilisation de la voiture pour les trajets quotidiens des actifs.
- Encourager les déplacements actifs des habitants.



A savoir

La location d'un vélo à assistance électrique dans le cadre de ce projet est facturée 23€ par mois aux emprunteurs.

La démarche :

- **La collectivité a investi dans 15 vélos à assistance électrique** pour développer le service de location en janvier 2018. Les locations ont été priorisées en première intention pour les trajets domicile-travail ou domicile-étude.
La location ne peut concerner qu'un seul vélo par foyer pour une durée de 3, 6 ou 12 mois, renouvelable 24 mois et avec une possibilité d'achat au bout de deux ans (50 % de prise en charge par l'employeur). Vallons de haute Bretagne communauté fait appel à un prestataire pour la livraison des vélos auprès des emprunteurs, l'état des lieux et leur révision tous les 6 mois.
- **Une démarche de communication grand public a été réalisée** via le magazine communautaire, par des campagnes d'affichage et la tenue de stands d'information.

Quels sont les résultats observés ?

Le service a reçu trois fois plus de demandes que de vélos disponibles. Les utilisateurs sont satisfaits. Ce sont à part égale des femmes et des hommes, souvent de 40 à 50 ans, de toutes catégories socio-professionnelles, répartis sur l'ensemble du territoire. En moyenne, le trajet est de 7 km, à destination de points stratégiques (gare, centre-bourg...), et la location, de 6 mois à 1 an.

La collectivité étudie l'acquisition de nouveaux vélos et un accès financier facilité pour les personnes en réinsertion.

En quoi l'action impacte la santé ?

Comportements et habitudes de vie

- Développement de l'activité physique

Conditions de vie

- Limitation des frais de transport
- Meilleur accès à l'emploi et à la formation

Environnement physique

- Amélioration de la qualité de l'air extérieur

Cadre de vie

- Aménagement de liaisons douces sécurisées
- Développement de transports alternatifs à l'automobile

Environnement politique

- Mise en œuvre d'un plan de mobilité

Environnement socio-économique

- Développement économique

Quelles sont les clés de réussite ?

- S'appuyer sur une volonté forte des élus.
- Déterminer le rôle de la collectivité dans la gestion du service (coordination de la location ; gestion directe du parc de vélos ou délégation à un prestataire).
- Prévoir des moyens humains en ingénierie et coordination du projet.
- Dégager un budget d'investissement initial pour l'acquisition des vélos.
- Mener une réflexion sur l'état des routes, prévoir des aménagements pour la sécurité des cyclistes.

Partenaires :

Ministère de la Transition écologique / Pays des Vallons de Vilaine



Ils agissent aussi pour des modes de vie et des pratiques professionnelles respectueux de l'environnement et favorables à la santé :

- **Schéma directeur des mobilités actives**, Direction de l'espace public, des études et de la mobilité de la Ville de Lorient, <https://www.lorient.bzh/mobilites> / contact@lorient.fr / 02.97.02.23.84
- « **Aller, bouger, voyager dans le Mené** », Mairie du Mené, accueil@mene.fr / 02.96.31.47.17

Vallons haute Bretagne Communauté



mobilite@vallonsdehautebretagne.fr



02.99.57.03.80

CACTUS : outil numérique d'aide à la réflexion face aux défis santé environnement du changement climatique



Types d'action

Production d'outils, accompagnement méthodologique, communication, information, sensibilisation



Porteurs du projet

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan



Territoires Concernés

Golfe du Morbihan ou tout autre territoire



Publics concernés

Élus et techniciens des collectivités, citoyens



Calendrier de l'action

En œuvre depuis 2012

Le contexte :

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan participe à la recherche-action européenne IMCORE, sur l'adaptation des territoires et des populations littorales aux changements climatiques. Cette recherche a permis la définition d'enjeux locaux et de scénarios à l'aide d'outils de visualisation, le renforcement des capacités d'adaptation des acteurs et l'analyse des outils d'aménagement du territoire.

Ce travail a permis de préfigurer l'outil CACTUS (Climat Adaptation Changements Territoires Usages) co-construit par les acteurs du Golfe du Morbihan, accompagnés par le Parc naturel régional et le laboratoire de recherche AMURE de l'Université de Bretagne Occidentale.

Sa finalité est d'aider les élus à s'interroger sur les options possibles d'adaptation au changement climatique.

- Il permet d'explorer différentes pistes d'adaptation concernant un type d'activité (ex : agriculture, pêche, tourisme), un type d'espace (ex : habitats denses, marais, jardins), ou des thèmes transversaux (ex : santé, biodiversité).
- L'outil présente les enjeux, pose les questions, fait des connexions, propose des ressources documentaires et des retours d'expériences. Il laisse à chaque territoire la possibilité d'explorer les choix d'adaptation qui lui conviennent.



A retenir

CACTUS évoque le réchauffement climatique et ses effets sur les déterminants environnementaux de la santé, un problème épineux !

Les objectifs :

- Susciter le débat sur les enjeux du changement climatique au regard de la santé et du cadre de vie, sous le prisme de l'adaptation.
- Détailler les implications des choix d'adaptation de façon à anticiper et être moins vulnérables face au changement climatique.
- Comparer des alternatives.
- Identifier les besoins (connaissances, méthodes, financements).
- Proposer des pistes d'action pour l'adaptation.

La démarche :

- **CACTUS est un site internet gratuit et libre d'accès**, sous forme de 50 fiches thématiques (santé, eau, éducation et sensibilisation, pistes cyclables et piétonnes, habitat...).

Quels sont les résultats observés ?

Des journées de sensibilisation publique et des accompagnements sur demande des collectivités ont été réalisés (réflexions, diagnostics à l'appui des fiches thématiques CACTUS).

Les appuis méthodologiques ont permis de repérer des actions de collectivités favorisant l'adaptation au changement climatique et de lancer un travail de sensibilisation pour renforcer leurs interventions.

En quoi l'action impacte la santé ?

Comportements et habitudes de vie

- Développement d'écogestes

Compétences personnelles

- Nouvelles connaissances et compétences

Environnement physique

- Amélioration de la qualité de l'air, des eaux et du sol
- Gestion des déchets
- Préservation de la biodiversité

Cadre de vie

- Évolution des espaces publics et de la mobilité
- Protection des espaces naturels
- Sécurisation des habitants

Environnement social

- Développement de liens entre les élus

Environnement socio-économique

- Actions sur le logement
- Effets positifs sur le tourisme et le patrimoine

Quelles sont les clés de réussite ?

- Sensibiliser les collectivités au concept de l'adaptation au changement climatique.
- Accompagner et animer l'utilisation de l'outil CACTUS.
- Apporter un soutien aux collectivités pour tenir compte des spécificités locales.
- Veiller à l'articulation entre cette démarche de changement au long terme et les contraintes des collectivités et des techniciens.
- Faire appel à diverses expertises pour prendre en compte la transversalité du sujet.

Partenaires :

Fondseuropéens/Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) / Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) / Région Bretagne / Laboratoire de recherche AMURE de l'Université de Bretagne Occidentale / Collectivités locales / Associations locales



Ils agissent aussi pour répondre aux nouveaux défis : changement climatique, ondes, perturbateurs endocriniens, nanomatériaux :

Production et stockage d'hydrogène vert pour les véhicules : Morbihan énergies (EPCI), contact@sdem.fr / 02.97.62.07.50

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan



contact@golfe-morbihan.bzh



02.97.62.36.24



<http://outil-cactus.parc-golfe-morbihan.bzh>

Des documents ressources pour les territoires

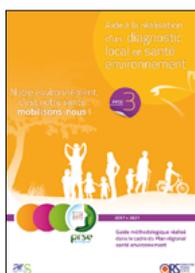


Plan régional santé environnement Bretagne 2017-2021

Préfecture de la région Bretagne,
Agence régionale de santé Bretagne,
Conseil régional de Bretagne – 2017

Cadre de référence de l'action en santé environnement en Bretagne, ce plan vise à promouvoir un environnement favorable à la santé, en agissant sur tous les moments de la vie quotidienne des Bretons et des Bretonnes. La réduction des inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé, l'intervention sur les conditions d'un environnement favorable à la santé et l'amélioration de la visibilité et la territorialisation des initiatives, sont les priorités de cette planification articulée autour de huit objectifs.

https://www.bretagne.ars.sante.fr/system/files/2017-08/ARS_PSRE_3_A4_OK_interactif.pdf



Guide méthodologique : Aide à la réalisation d'un diagnostic local en santé environnement

Observatoire régional de santé Bretagne – 2017

Ce guide permet d'identifier les sources disponibles et les producteurs de données. Il recense les indicateurs et données pertinentes sur un territoire, les méthodes de recueil d'indicateurs à privilégier ainsi que les modalités, en abordant différents thèmes (eau, air, habitat, pressions exercées sur l'environnement...). Il constitue une aide aux territoires, dans l'élaboration de leur diagnostic local de santé environnement.

http://www.bretagne.prse.fr/IMG/pdf/2017_guide_methodo_diag_local_se.pdf

Guide méthodologique : Accompagnement des territoires et des acteurs locaux pour une meilleure prise en compte des enjeux santé - environnement dans les politiques territoriales

Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Forêt de Brocéliande, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé Bretagne, Observatoire régional de santé Bretagne – à paraître en 2020

Élaboré dans le cadre du plan régional santé environnement, ce document présente les différentes étapes d'une démarche locale de santé environnement, les facteurs de réussite et les points de vigilance mais également les ressources mobilisables pour les territoires.

www.bretagne.prse.fr



Tableau de bord santé environnement Bretagne – édition 2019

Observatoire régional de santé Bretagne – Décembre 2019

Destiné à un large public, cet outil d'information régulièrement actualisé, rassemble de manière synthétique des indicateurs d'état des lieux en santé environnement pour la Bretagne. Le niveau géographique retenu est l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), à défaut le pays ou le département. Les données présentées portent sur des thèmes en lien avec la santé : eau, alimentation ; logement, cadre de vie ; changement climatique ; air extérieur ; impacts de l'environnement sur la santé ; santé au travail.

https://orsbretagne.typepad.fr/ors_bretagne/environnement/

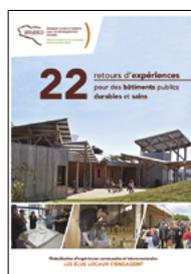


8 axes pour un urbanisme favorable à la santé

Réseau Bretagne Urbanisme Santé – 2019

Engagé depuis 2010 pour la promotion des démarches d'urbanisme favorable à la santé, le réseau a réédité en 2019 une affiche et un marque-page, destinés à sensibiliser autour de 8 axes favorables à la santé, les acteurs concernés par l'aménagement, la planification urbaine et la santé.

<http://www.bretagne.prse.fr/8-axes-pour-un-urbanisme-favorable-a-la-sante-a245.html>



22 retours d'expériences pour des bâtiments publics durables et sains

Réseau Bretagne Rurale et Urbaine pour un Développement Durable (BRUDED) – Mars 2019

Afin d'aider à l'élaboration de projets de construction ou de rénovation durable et saine d'un bâtiment public, tout en maîtrisant les coûts d'investissement et de fonctionnement, ce document valorise des expériences portées par des communes ou des intercommunalités de Bretagne ou de Loire-Atlantique. Il met en lumière plusieurs points d'attention à prendre en compte lors des quatre grandes étapes d'un projet (premières démarches et programmation, conception, chantier et fonctionnement), mais aussi les partenaires ressources qui ont accompagné ces initiatives locales.

<https://www.bruded.fr/document-technique/22-retours-dexperiences-pour-des-batiments-publics-durables-et-sains/>



17 retours d'expériences pour développer une restauration collective bio et locale

Réseau Bretagne Rurale et Urbaine pour un Développement Durable (BRUDED) – Mars 2018

Cet ouvrage présente un panel d'actions concrètes portées par des communes et intercommunalités, pour favoriser l'approvisionnement en denrées bio et locales dans les restaurants scolaires. Une diversité de moyens d'action est illustrée pour inspirer d'autres collectivités à expérimenter des solutions innovantes, impactant favorablement le capital santé des enfants, la préservation de la ressource en eau, l'économie locale ou encore la réduction des déchets.

<https://www.bruded.fr/17-retours-dexperiences-pour-developper-le-bio-local-en-restauration-collective-consultez-notre-nouvelle-publication-regionale/>



Territoire engagé pour mon environnement, ma santé

Ministère de la Transition écologique et solidaire, Ministère des Solidarités et de la Santé

Ce site internet est co-piloté par les Ministère de la Transition écologique et solidaire et le Ministère des Solidarités et de la Santé, dans le cadre de l'axe 4 du nouveau plan national santé environnement. Il constitue une plateforme de partage des initiatives locales et de mise en réseau des collectivités, pour contribuer au développement d'actions concrètes en santé environnement. Il publie notamment des projets de territoires ayant répondu à l'appel à manifestation d'intérêt, visant à valoriser des projets vertueux, innovants et transférables, en faveur de la santé environnement.

<https://territoire-environnement-sante.fr/>

Notes



A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

La santé environnement est au cœur des préoccupations de la population et des orientations publiques.

Comment intégrer cette question dans les politiques territoriales ? Quels sont les outils efficaces pour promouvoir la santé environnement à l'échelle d'un territoire ? De quelle manière mobiliser et impliquer tous les acteurs locaux et les citoyens ? Comment informer et sensibiliser les populations aux risques sanitaires liés à leur environnement ?

Pour tenter de répondre à ces questions, ce recueil présente 16 initiatives bretonnes en santé environnement : diagnostic, coordination d'acteurs, élaboration de politiques locales, formations, sensibilisations publiques, participation citoyenne, productions d'outils ou encore accompagnements personnalisés. Chacune traite de différents enjeux de santé environnementale présents en Bretagne : qualité de l'air, des eaux et du sol, alimentation bio et locale, biodiversité, mobilités, changement climatique, alternatives aux agents polluants, urbanisme favorable à la santé, réduction des inégalités sociales de santé.

Ces retours sur expériences et leurs clés de réussite visent à partager des bonnes pratiques, des idées et des contacts utiles à tous les acteurs à la recherche de solutions adaptées, pour favoriser la prise en compte de la santé environnementale sur leur territoire : élus, professionnels de tous secteurs d'activité, bénévoles associatifs ou citoyens.

Réalisé par :



Avec le soutien de :

